

## Edito

### RÉSOLUTIONS DE RENTRÉE

*Si la rentrée bat son plein, l'année civile quant à elle, est porteuse de profonds changements. Parlons franc, de cette monnaie qui faisait pour certains leur fierté, nous allons passer à l'euro.*

*Cela ne se fera pas sans difficultés, ni un brin de nostalgie, et certes, nous faudra-t-il être attentifs aux erreurs ou possibles pièges, mais nous aurons ainsi la preuve tangible dans nos mains, que nos peuples ont la volonté de se rapprocher, sans perdre leur identité, pour mieux vivre ensemble.*

*Alors, n'en déplaise aux vaticinateurs de tout poil, offrons-nous à nos enfants, un monde où les haines et autres intégrismes, laisseront la place à une vie un peu plus sereine ?*

*Cette année fête le centenaire des associations. Où en sommes-nous à Villaines ? Alors que beaucoup se plaignent du comportement de nos jeunes, qu'avons-nous à leur proposer et sommes-nous prêts à instaurer entre eux et nous ce dialogue si nécessaire ? Saurons-nous leur donner l'envie de rejoindre la vie associative ?*

*Constituer un "conseil municipal jeunes", comme le proposent plusieurs élus, permettrait de mieux cerner leurs attentes. A nous, adultes, de savoir nous investir pour que chacun devienne acteur de la vie locale et non plus simple spectateur du quotidien !*

M.B.

Nuisances :

## VALDEVE OÙ EN EST-ON ?



### Qu'en est il de Valdève, six mois après l'enquête publique concernant son extension ?

À deux occasions, de nombreux Villainois se sont déplacés contre le projet d'agrandissement de l'entreprise Valdève, implantée sur la RD909. Ils ont exprimé leur opposition par une pétition et lors de l'enquête publique. En outre, la municipalité de Villaines-sous-bois a rendu un avis défavorable à l'extension de cette plate-forme de traitement des déchets végétaux.

Mais le commissaire enquêteur chargé du dossier a finalement donné un avis favorable au projet et l'extension devrait donc avoir lieu prochainement.

### Valdève, six mois après

Afin d'en savoir plus, nous avons rencontré M. Delsupexhe, responsable de l'entreprise. Il nous a appris qu'une amélioration de l'accès routier est pré-

vue avant la fin de l'année, afin de permettre aux camions venant de la Croix Verte de ne pas avoir à se déporter sur la voie de gauche pour amorcer leur virage vers la plate-forme de retraitement. Cet aménagement paraît effectivement essentiel vu la dangerosité de la RD909.

Concernant les nuisances olfactives, M. Delsupexhe a précisé que les odeurs désagréables surviennent lors de l'arrosage des tas, ainsi que lors de livraisons lorsque les végétaux amenés sont en mauvais état (c'est à dire qu'ils ont déjà commencé à fermenter). Il affirme qu'il n'utilise aucun produit chimique pour accélérer la décomposition. D'ailleurs, le compost produit est notamment utilisé pour l'agriculture biologique.

Actuellement, environ vingt mille tonnes de végétaux sont traités tous les ans, une augmentation de cinq mille tonnes est prévue avec l'agrandissement. Selon lui, cet agrandissement de la plate-forme de retraitement associé à l'achat

de nouveaux équipements permettra de diminuer la hauteur des tas afin que le retraitement se fasse dans de meilleures conditions. Celles-ci doivent à la fois conduire à l'élaboration d'un compost de meilleure qualité et à une diminution sensible de la gêne pour l'entourage.

M. Delsupexhe a signalé qu'il souhaite jouer la transparence quant à ses activités et qu'il accueille volontiers les groupes scolaires voulant visiter la plate-forme.

### Un autre point de vue

Nous avons également contacté M. Bernard LOUP, nouvellement élu dans la commune de Domont. Elu vert, son intérêt pour l'environnement et ses connaissances sur les processus de recyclage des déchets justifiaient cet échange.

M. LOUP nous a exprimé son regret quant à l'actuelle activité du site de Valdève. Il constate que l'exploitation de l'entreprise



ne se fait pas dans les meilleures conditions pour l'instant.

Cependant, l'extension devrait garantir une production moins nuisible. En effet, il est nécessaire de pouvoir retourner les tas plus souvent pour mieux les aérer et les ventiler. En agrandissant l'espace de production, cela devrait se faire. Ainsi, les mauvaises odeurs devraient être atténuées.



De plus, il nous a informé que lorsque des habitants subissent des désagréments, ils peuvent interpeller les élus en demandant la constitution d'une commission communale de concertation. La concertation est efficace à la condition que les représentants des habitants, les élus et l'entrepreneur y participent de manière constructive. Cela ne nécessite pas de nombreuses réunions. Souvent, l'ouverture du dialogue permet d'arranger les choses.

D'après lui, la logique de l'entrepreneur est de faire du bénéfice. Cela se comprend. D'un autre côté, il y a des nuisances. Mais si personne ne dit ou ne fait rien, qu'est-ce qui empêchera de continuer cette politique ?

Alors que les travaux d'agrandisse-

### Et après...

ment de Valdève n'ont pas encore commencé et que des habitants et des élus de communes voisines se mobilisent au travers du "Collectif plaine de France Ouest" contre la construction de l'A16, il se profile déjà un autre projet dans le secteur de la Croix Verte, une Zone d'Activité.

Nous avons voulu en savoir plus sur l'avancement de ces projets qui sont autant de nouvelles sources potentielles de nuisances pour Villaines.

Notre enquête est en cours, elle vous sera présentée dans le prochain numéro...

CA & SDM

# ASSOCIATIONS

**Cette année, de nombreux événements se déroulent partout en France pour fêter le centenaire de la liberté d'association. Mais à Villaines-sous-bois, rien à signaler.**

**Pourtant, les associations s'y développent, trois nouvelles ont vu le jour cette année : Arc-en-ciel, Peut-être et La festive. Mais est-ce révélateur d'un tissu associatif solide ?**

**Pour le savoir, Clin d'œil a rencontré les responsables d'associations locales afin de connaître leur fonctionnement et les difficultés qu'elles rencontrent.**

**A** Villaines-sous-bois, il est possible de se rencontrer à travers des activités culturelles ou sportives.

### Qui fait quoi et pour quoi ?

Nous avons un club de sport : les boulistes de l'Au But Villainois (ABV). Il organise des compétitions

inter-clubs, des tournois individuels, et des rencontres amicales entre les membres. En plus de l'activité, ce sont des opportunités pour tisser de nouveaux liens (50 adhérents dont de nombreux extérieurs au village).

Villaines a connu d'autres activités sportives qui étaient assurées toutes les semaines : la gymnastique

(LDV) et le ping-pong (ASCV, LDV). Si ces activités connaissaient un succès, elles ont dû s'interrompre par épuisement des bénévoles ou par manque de structure d'accueil adéquate (taille de la salle communale).

Pour les activités culturelles, les adhérents sont satisfaits de pouvoir peindre à Villaines grâce à Arc-

## 100 ANS ET PAS UNE RIDE

**Avant de vous restituer notre enquête, faisons un petit détour par l'histoire de la loi 1901 et de la liberté d'association.**

**A** 313 voix pour, et 249 contre, la loi sur les associations est votée par le parlement le vendredi 28 juin 1901 et promulguée 3 jours plus tard. Pourtant, le droit d'association avait déjà été reconnu en 1848 par la II<sup>e</sup> république mais il fut vite supprimé par le second empire.

Sous la III<sup>e</sup> République, le contexte est très différent, les individus revendiquent la liberté de se réunir pour faire valoir leurs intérêts, et le ministre de l'intérieur Pierre Waldeck-Rousseau dépose en 1899 un projet de loi sur le

contrat d'association. Après d'après délibérations à l'assemblée, il réussit à triompher des résistances de l'époque et la loi est adoptée.

Mais il ne faut pas croire que 1901 est la date de naissance des associations. De tous temps des associations diverses s'étaient formées, mais elles étaient alors soumises à la répression et au caprice du pouvoir en place ou même complètement réduites à la clandestinité. La loi 1901 donne enfin à quiconque le droit de s'associer et porte en elle les notions héritées de la Révolution de laïcité et de citoyenneté.

Aujourd'hui, on estime à 700 000 le nombre d'associations en France. Celles-ci sont très variées, de tout type, de toute taille. Ce sont de petites

associations de quartier qui organisent des manifestations culturelles, des clubs de sports, ou des services d'aide aux personnes âgées, mais aussi de plus grosses structures comme la Société Protectrice des Animaux, l'Association pour la Recherche sur le Cancer ou l'Union Fédérale des Consommateurs.

Dans le Val d'Oise, sur les 1,2 millions de personnes qui y vivent, 1,1 millions utiliseraient les services d'une ou plusieurs associations et 600 000 en seraient membres. Et ce n'est qu'un début, environ 65 000 nouvelles associations se créent chaque année sur le plan national. Rappelons enfin, car c'est important, que toute association loi 1901 est à but non lucratif et ne permet pas la prise d'intérêt personnel.

# EN PÉRIL ?

en-ciel. L'activité va reprendre début octobre.

L'association Peut-être est un lieu de rencontres, d'échanges et de débats sur la vie de Villaines et les communes voisines. Cela se traduit par des événements ("Quelle place pour Villaines?") et par le journal "Clin d'œil".

Ponctuellement, d'autres activités culturelles (dîners, spectacles, sorties) sont pro-

posées depuis de nombreuses années selon les tranches d'âges.

Ainsi le LDV s'adresse à l'ensemble des Villainois, l'ASCV a plus vocation à proposer des activités aux jeunes, et l'Age d'or aux seniors. Malgré cette spécialisation, ces associations ouvrent leurs activités aux autres afin de remplir les cars.

A côté des associations villai-

noises, il existe une association intercommunale : l'ACELVEC.

## Les difficultés

La majorité des associations à Villaines fonctionnent grâce à peu de personnes. Les bénévoles s'essouffent et sont majoritairement des personnes actives dans les autres associations.

Le LDV témoigne ainsi qu'il pourrait arrêter ses activités si elles ne sont plus rentabilisées.

L'ASCV nous informe qu'elle pourrait s'arrêter à tout moment.

L'ABV fonctionne à Villaines, sans Villainois ou presque...

Par ailleurs, les offres pour les jeunes ne font pas toujours l'unanimité. Sont-elles bien adaptées ? Nous nous demandons si les associa-

Suite ►

Cette association intercommunale, créée en 1993, permet d'accueillir les enfants de 4 à 12 ans pendant les mercredis et les vacances scolaires.

Une convention entre Saint-Martin-du-Tertre, Belloy-en-France et Villaines-sous-Bois permet aux enfants de ces communes de profiter du centre de loisirs dans des conditions identiques. Les 3 communes participent au conseil d'administration par l'intermédiaire de 2 représentants de chaque commune désignés par leur conseil municipal.

L'ACELVEC (Association des Centres de Loisirs et de Vacances de l'Enfance de Carnelle) fonctionne grâce à une subvention de la caisse d'allocation familiale et aux subventions des trois communes. Pour chacune d'elle, le montant de la subven-

## UN EXEMPLE D'INTER-COMMUNALITÉ

**L'ACELVEC est la seule association intercommunale dont Villaines fait parti. "Clin d'Oeil" a rencontré son président et son trésorier, M. Bontemps et M. Auclers, respectivement conseiller municipal et maire adjoint de Saint Martin du Tertre.**

tion est calculé en fonction du nombre de ses enfants qui fréquentent le centre de loisirs.

La participation des familles au tarif d'inscription représente la moitié du coût réel. Les enfants peuvent être inscrits à la demi-journée ou à la journée.

Cependant, les chiffres de l'année 2000 montrent que très peu

d'enfants de Villaines fréquentent le centre de loisirs. Sur 2881 journées sur l'année seulement 80 ont été comptabilisées pour Villaines-sous-Bois, soit environ 4 enfants villainois.

Plusieurs raisons peuvent être évoquées : l'éloignement du centre de loisirs situé à Saint-Martin-du-Tertre ou le manque d'informations des parents...

Par ailleurs, la garde des enfants entre 3 et 4 ans reste toujours un souci pour les parents. La solution pourrait être la création d'un deuxième centre de loisirs destiné à cette tranche d'âge.

M. Bontemps regrette le peu de participation des parents aux assemblées générales, alors qu'elles sont le lieu privilégié pour exprimer ses attentes et rencontrer les animateurs. Nos interlocuteurs se disent satisfaits du fonctionnement de l'ACELVEC dans son ensemble mais soulignent le manque d'implication des communes de Belloy et de Villaines.

Ils notent cependant une amélioration depuis les dernières élections. Souhaitons donc une participation active aux représentants villainois : Carole Dumont et Josy Lévy.

AD

### Restaurant "Le Week-End"

M. CUVILLIER

2, Hameau du Beau-Jay  
BELLOY-EN-FRANCE 95270 LUZARCHES

Tél. 01 30 35 70 10

**Spécialités :**  
**Tête de veau - Escargots**



Nicolas ROCHER  
LES PÉPINIÈRES  
DU  
PLESSIS-LUZARCHES  
VENTE EN GROS ET DÉTAIL

Spécialiste des plantes de haie  
Création et entretien de jardins  
Taille - Tous végétaux  
Prix producteur  
Conseils pour votre jardin  
Location plantes - Livraison assurée

RD 922  
95270 LUZARCHES  
Tel. : 01 34 71 99 95  
06 80 61 02 55  
Ouvert 7j/7



► tions les ont déjà rencontrés afin d'élaborer des projets avec eux.

### D'où viennent ces difficultés ?

Seules trois associations fonctionnent par cotisation (ABV, 50 adhérents, Arc-en-ciel 23 et Peut-Être 25). Le LDV a déjà utilisé ce système d'adhésion pour la gymnastique. Cela permettait de fidéliser les adhérents qui avaient accès à des sorties moins chères.

Les autres associations considèrent que tous les habitants ou certaines catégories (jeunes ou seniors) sont des membres directs, en quelque sorte, mais des membres passifs.

Comment demander aux gens de s'investir ou de participer s'ils peuvent simplement consommer des loisirs? Logiquement seuls les services municipaux, s'ils existent, proposent leurs activités aux habitants, sans adhésion.

Or, le fonctionnement actuel de la majorité des associations villainoises est celui d'un service municipal. De plus, ces associations empêchent par définition tout type de participation des "non" Villainois.

Le système d'adhésion permet la fidélisation de membres et donc de développer les échanges. Les adhérents participent chacun à leur manière : l'organisation et l'installation de stands et d'activité sont des formes participatives visibles; les débats et les échanges d'idées en sont d'autres. Tous ces investissements demandent aux adhérents d'assurer des activités et des événements : être acteur de leur cadre de vie. La pérennisation de l'association ne dépend alors que de ses membres.

### Un exemple, le Comité des Fêtes

M. et Mme Czubacowski ont accepté de nous témoigner leur expérience du milieu associatif villainois à travers

le Comité des Fêtes (dissous début 2001).

Les fêtes pour les enfants (Carnaval, Halloween) et la fête communale étaient la priorité de cette association. Les difficultés financières les ont amenés à organiser d'autres activités (karaoké, sorties et loto).

Le manque de bénévoles et de participants ces dernières années les ont définitivement démotivés. Lors de la dernière fête communale qu'ils ont organisée (en

re. Cela aurait permis d'être plus nombreux à organiser les activités, de partager certaines charges, certaines ressources et de réfléchir plus dans la globalité à Villaines.

### Existe-t-il des fonctionnements différents ailleurs ?

Nous nous sommes intéressés aux associations de Saint-Martin-du-Tertre dont certains avantages dépendent de la particularité de

drier des activités, de prévoir les manifestations et les réservations du matériel.

Ces rencontres permettent aux associations de se connaître, favorisant l'engagement pour organiser des événements communs. Depuis sa création en 1977, Saint-Martin-du-Tertre a vu son tissu associatif se développer et des emplois ont été créés pour assurer son fonctionnement.

Cet hiver nous avons cru que les associations de Villaines périlclitaient. Nous l'avons vérifié lorsque le président du Comité des fêtes a informé de sa dissolution et lors de cette enquête.

### Alors, réunissons nos forces.

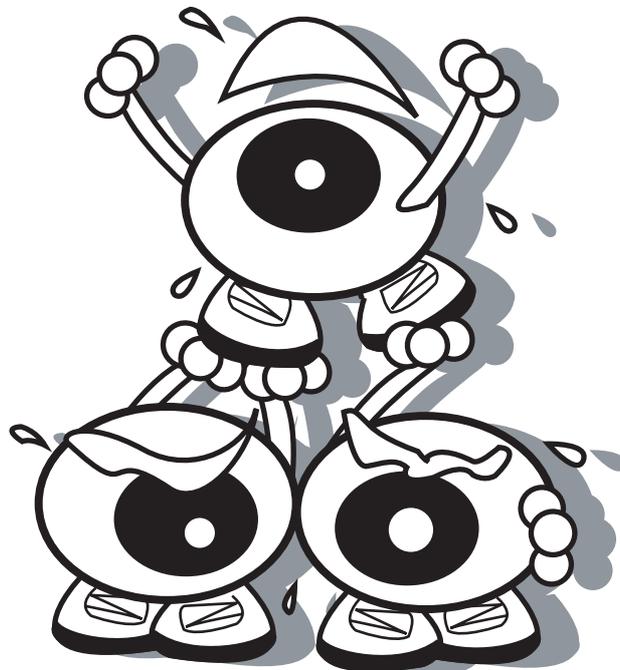
Après les élections, les élus de Peut-Etre ont proposé la création d'une commission d'associations. Peu convaincu, le conseil municipal leur a demandé d'en prouver l'intérêt.

Cette enquête aura au moins permis de faire un état des lieux des difficultés des associations (finances, manque de bénévoles et de participation, structure d'accueil trop petite ...) et a permis de dégager leurs souhaits. Certaines associations ont déjà témoigné leur envie d'organiser des choses ensemble. Pourquoi ne pas donner un espace de concertation visible et reconnu aux bonnes volontés ? A moins que cela ne dérange ?

Il ne fait aucun doute qu'un espace de concertation entre associations faciliterait la prévision à plus long terme d'événements en commun et leur organisation. Il pourrait également inciter à de nouveaux élans, et permettre une ouverture vers l'extérieur du village.

CA

**Nous remercions toutes les personnes rencontrées qui ont témoigné avec émotion, une partie de leur vie. Nous espérons être restés fidèles à leur propos.**



2000), ils pensaient faire réagir de nouveaux bénévoles en informant des Villainois de leur situation. Devant l'absence de réaction, ils ont dissous leur association.

Pour eux, la taille de la salle communale a toujours été un frein, car elle empêche toute activité de se développer (gym, loto, repas...). Afin d'organiser des événements plus importants dans Villaines ou dans d'autres villages, ils ont proposé aux autres associations de se réunir. Malheureusement, un accord n'a jamais été trouvé.

Ils ont même déjà pensé regrouper plusieurs associations dans une seule structu-

leur fonctionnement. Toutes les associations de Saint-Martin adhérent, moyennant une cotisation, à l'Association Municipale des Animations (AMA). Nous avons rencontré son président, M. Nevoux.

Les associations ont délégué à l'AMA certaines compétences leur permettant de résoudre une partie de leurs difficultés et de réduire de nombreux frais.

L'AMA gère les infrastructures de la municipalité et prend en charge la publicité des associations. Elle organise des réunions avec elles permettant de coordonner l'occupation des salles, de mettre en place un calen-



## Peut-être l'Association

Afin de poursuivre l'enquête sur les associations, nous vous demandons de bien vouloir répondre au questionnaire suivant en cochant les loisirs qui vous intéresseraient.

L'objectif est de connaître les activités que l'on pourrait mettre en place à Villaines, répondant à vos envies. Les résultats de ce sondage seront publiés dans un prochain numéro.

<b>Age :</b>	<b>Sexe :</b>
<b>SPORTS D'ÉQUIPE</b>	
<input type="checkbox"/> football	<b>Pour les :</b>
<input type="checkbox"/> basket	
<input type="checkbox"/> footing	
<input type="checkbox"/> hand	
<input type="checkbox"/> autres :	
.....	.....
<b>RANDONNÉES</b>	
<input type="checkbox"/> à pied	
<input type="checkbox"/> en roller	
<input type="checkbox"/> à vélo	
<input type="checkbox"/> autres :	
.....	
<b>JEUX</b>	
<input type="checkbox"/> jeux de société	
<input type="checkbox"/> jeux d'échecs	
<input type="checkbox"/> jeux de cartes	
<input type="checkbox"/> autres :	
.....	
<b>ARTS</b>	
<input type="checkbox"/> photo	<b>Organisés :</b>
<input type="checkbox"/> théâtre	
<input type="checkbox"/> cinéma	
<input type="checkbox"/> danse	
<input type="checkbox"/> autres:	
.....	
<b>RENCONTRES</b>	
<input type="checkbox"/> débats	
<input type="checkbox"/> pique-nique	
<input type="checkbox"/> autres :	
.....	

<b>Age :</b>	<b>Sexe :</b>
<b>SPORTS D'ÉQUIPE</b>	
<input type="checkbox"/> football	<b>Pour les :</b>
<input type="checkbox"/> basket	
<input type="checkbox"/> footing	
<input type="checkbox"/> hand	
<input type="checkbox"/> autres :	
.....	.....
<b>RANDONNÉES</b>	
<input type="checkbox"/> à pied	
<input type="checkbox"/> en roller	
<input type="checkbox"/> à vélo	
<input type="checkbox"/> autres :	
.....	
<b>JEUX</b>	
<input type="checkbox"/> jeux de société	
<input type="checkbox"/> jeux d'échecs	
<input type="checkbox"/> jeux de cartes	
<input type="checkbox"/> autres :	
.....	
<b>ARTS</b>	
<input type="checkbox"/> photo	<b>Organisés :</b>
<input type="checkbox"/> théâtre	
<input type="checkbox"/> cinéma	
<input type="checkbox"/> danse	
<input type="checkbox"/> autres:	
.....	
<b>RENCONTRES</b>	
<input type="checkbox"/> débats	
<input type="checkbox"/> pique-nique	
<input type="checkbox"/> autres :	
.....	

**MERCI DE DEPOSER CE QUESTIONNAIRE  
en Mairie ou au 4 rue Camille Moureau**

## Rejoignez et soutenez

### **Peut-être l'Association**

#### **Ses objectifs :**

- > Créer des liens sociaux au sein du village et avec les communes voisines
- > Favoriser la communication et les échanges
- > Animer et promouvoir des activités sportives, culturelles et ludiques
- > Rédiger un journal local

#### **Ses moyens de financement :**

- > Adhésion : 50 francs par personne
- > Subvention : 4 000 francs par la commune de Villaines pour l'année 2001
- > Publicité, sponsoring et dons

#### **Adhésion :**

L'association a le souci de développer à Villaines-sous-Bois des échanges et des loisirs.

#### **Pour ce faire nous invitons les personnes de Villaines et des alentours...**

- qui souhaiteraient profiter des loisirs et détente
- qui souhaiteraient les organiser
- qui se passionnent dans un domaine et qui désireraient le faire partager
- qui souhaiteraient participer au journal Clin d'Oeil

**...à rejoindre l'association**

#### **Actualité de Clin d'Oeil :**

- > Sortie du numéro 2 du journal
- > Recherche de correspondants sur les villages voisins pour témoigner dans "Clin d'œil"
- > Un espace "expression libre" est toujours ouvert à toute personne désirant s'exprimer

## **CONTACTS**

#### **Bureau de l'association "Peut-être" :**

Annette Durieux,  
présidente :  
01 30 35 60 88

Pierrette Ballot,  
trésorière

Valérie Antimes,  
secrétaire :  
01 30 35 98 07

#### **"Clin d'Oeil", le journal local :**

Michel Betrancourt,  
Rédacteur en chef :  
md.betrancourt@wanadoo.fr

Erwan Dupeux-Maire,  
Rédact. en Chef adjoint :  
01 30 35 73 59

#### **N'oubliez pas l'e-mail :**

peutetre@free.fr

## **PARTICIPEZ**

Ce journal est le votre !

Contactez *Clin d'Oeil*  
pour faire paraître vos  
annonces et vos encarts  
publicitaires.

Soumettez-nous vos idées  
d'articles, vos infos.  
Faites nous part de vos  
réactions.

*Peut-être*,  
4 rue Camille Moureau,  
95570 Villaines-sous-Bois  
Peutetre@free.fr

## **BULLETIN D'ADHESION**

Nom : .....

Prénom : .....

Tarif : ...50.F...

Nom : .....

Prénom : .....

Tarif : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Tarif : .....

Paiement à transmettre à Mme Annette DURIEUX, 4 rue Camille Moureau

Dons : .....

par chèques à "Peut-être l'association" ou espèces, un reçu vous sera fourni

Total : .....

# EN JUIN, FAIS CE QU'IL TE PLAÎT !

**Fête communale, fou-  
lées villainoises, ani-  
mation de la place, sor-  
ties diverses... Le mois  
de juin fut un mois  
riche et on ne s'en  
plaindra pas. Mais  
revenons sur certains  
événements qui mérit-  
ent un coup d'œil plus  
approfondi.**



**Pas de  
chars  
cette  
année  
pour la  
fête  
com-  
munale,  
mais  
un joli  
défilé  
de vélos  
fleuris**

**L**a dissolution du "Comité  
des Fêtes" et l'arrivée en  
mars de la nouvelle équipe  
municipale ont retardé l'organi-  
sation de la fête communale qui  
a bien failli ne pas avoir lieu.

## **Venons en aux fêtes...**

Pris de cours, les élus chargés  
de la commission "Fêtes" au  
conseil municipal ont créé à  
cette occasion une association,  
"La festive". Ils se sont alors  
occupés de l'organisation du  
défilé et de divers jeux et ani-  
mations, tandis que "Peut-être"

a tenu la buvette et que l'ABV a  
organisé des tournois sur son  
terrain.

## **Nul n'est sensé ignorer l'oie...**

Mais cette année encore, c'est  
le jeu de l'oie qui a créé l'évén-  
ement en suscitant une vive  
polémique.

Suite aux nombreuses cri-  
tiques, un référendum a été  
proposé pour savoir si le jeu de  
l'oie devait continuer. C'est bien  
évidemment le "oui" qui l'a  
emporté. Le vote ayant eu lieu

pendant le jeu, les opposants  
ne se sont pas déplacés.

Le Mouton Clan a même organi-  
sé un jeu parallèle ouvert à  
tous et gratuit, démontrant  
ainsi que l'on peut s'amuser  
autrement. Cette provocation a  
d'ailleurs été appréciée du  
public (notamment des plus  
jeunes).

La fête s'est passée pour le  
mieux avec le traditionnel bal,  
les manèges, les défilés ainsi  
que de nombreux jeux organi-  
sés pour les enfants villainois.

Deux semaines plus tard, c'é-  
tait reparti, on a revu Villaines

s'animer le temps d'une jour-  
née. Tout d'abord avec les fou-  
lées villainoises, organisées par  
l'ASCV, qui ont attiré une cin-  
quantaine de coureurs.

Ensuite avec la fête de la place,

## **On remet ça ?**

organisée par "Peut-être". Cet  
après-midi là, on a vu une place  
métamorphosée, décorée, plei-  
ne d'arbre et surtout vivante.  
On a vu que le cœur du village  
pouvait être autre chose qu'un  
parking désert et triste.

Une exposition de photos et de  
dessins était proposée, ainsi  
qu'une maquette interactive  
permettant aux Villainois d'a-  
ménager la place à leur goût.  
Un groupe de musique était  
présent pour animer cet après-  
midi comme il se doit.

L'expérience a été bénéfique,  
les échanges ont été instructifs  
et beaucoup d'idées ont été  
lancées quant à l'aménagement  
de la place.

Ce samedi là, tout comme deux  
semaines auparavant, on a vu  
un village vivant, on a vu des  
Villainois heureux. Alors, mis-  
sion accomplie ?

**MD**

**Peut-être remercie les  
Pépinières du Plessis-  
Luzarches pour les arbres  
prêtés pour la fête de la  
place.**



**Discussions autour de la maquette interactive à l'occasion de la fête de la place. Cette maquette est visible à la bibliothèque, en mairie.**

### Clin d'œil a sélectionné pour vous les manifestations de la rentrée.

■ **Dim 9 septembre**  
*Saint-Martin*  
**Journée des associations.** Toutes les associations de Saint-Martin seront présentes pour prendre les inscriptions.

■ **Septembre/Octobre**  
*Villaines*  
**L'ABV organise des concours de pétanque :**  
 -le 11 septembre, concours pour les anciens  
 -le 15 septembre, rencontre avec Belloy  
 -le 7 octobre et le 1<sup>er</sup> novembre, tournoi départemental.

■ **Jeu 20 septembre**  
*Domont*  
**Réunion du "Collectif Plaine de France Ouest".**  
 Mairie de Domont.

■ **Sam 22 septembre**  
*Villaines*  
**Sortie au Bowling de Franconville.** 30 F par personne. Sortie organisée par l'ASCV .

■ **Dim 7 octobre**  
*Saint-Martin*  
**Brocante** organisée par le Comité des Fêtes.

■ **Dim 14 octobre**  
*Villaines*  
**Brocante** organisée par l'ASCV.

■ **Début octobre**  
*Villaines*  
 Reprise des ateliers de l'association **Arc-en-ciel.** Les horaires seront définis selon les inscriptions.

**ANNONCES :**

**A vendre à Villaines :**  
 Pavillon 6 pièces, cuisine équipée, salon-salle à manger + cheminée, 4 chambres.  
 Sous-sol total, terrain paysagé 916 m<sup>2</sup>.  
 Tel : 01 30 35 77 63

**A donner :**  
 Trois chats tigrés blanc et roux et un chat tigré blanc et gris, nés début août.

Contactez M, Mme GRANDCLAUDON, 16 rue du Douaire à Villaines.

**N'hésitez pas à nous faire parvenir vos annonces au 4 rue Camille Moureau à Villaines. C'est gratuit !**

**TRANSPORTS :**

Sur la ligne Luzarches-Gare du Nord, les trains se font parfois biens rares ! Cependant, un bus permet de se rendre à la gare de Montsoul, bien mieux desservie que la notre. Voici ses horaires.

**Villaines-Montsoul :**

Départ	Arrivée
7h01	7h06
7h29	7h33
11h59	12h03
15h30	15h35

**Montsoul-Villaines :**

Départ	Arrivée
8h13	8h19
8h20	8h26
9h10	9h15
12h13	12h18
17h35	17h40
18h05	18h10
18h35	18h40
19h06	19h11


**Portrait**

### Afin de mieux connaître les acteurs de notre commune, aujourd'hui le portrait de Laurence Sauzéat, institutrice et directrice de l'école communale et habitante de Villaines depuis 1989.

Cela fait maintenant 12 ans que Laurence Sauzéat enseigne à nos chères têtes blondes et cette longévité s'explique de la manière la plus simple : elle s'y plaît. Si certains parents appréhendent le système de classes à niveaux multiples, elle n'y voit que des avantages :

- "Les parents craignent que l'on s'occupe moins de leurs enfants pourtant, compte tenu des effectifs peu élevés, ce système permet de prendre en compte chaque enfant. L'élève devient plus vite autonome. Il effectue un travail et en même temps se familiarise avec le vocabulaire du niveau supérieur. Cela lui permet également de réentendre certaines choses. Les inconvénients sont surtout pour l'institutrice, il faut préparer plusieurs séances en même temps mais on s'habitue."

Autre sujet de satisfaction, la municipalité est à l'écoute des besoins de l'école. Même si l'attente peut-être longue, Laurence obtient généralement ce qu'elle demande. L'école devrait ainsi bénéficier d'une nouvelle salle abritant une bibliothèque ainsi que quelques ordinateurs, en lieu et place du terrain de pétanque.

## DU BONHEUR A TOUS LES NIVEAUX

Seul regret, la commune ne participe pas au financement des classes transplantées. Ceci est d'autant plus regrettable que le projet d'école

actuel est baptisé "Ouvrir l'école vers l'extérieur". Il s'agit de faire sortir les élèves de l'école mais également de permettre aux parents d'y entrer comme lors des ateliers du samedi au cours desquels les parents assurent différentes activités manuelles, culturelles et sportives.

- **Clin d'œil : Laurence Sauzéat, quels sont vos souhaits pour cette année scolaire ?**

- "Toujours plus de communication avec les parents, les associations, la municipalité, les habitants... L'échange d'idées est important. Il permet de se renouveler et de varier les activités d'une année sur l'autre."

**VA & EDM**

**-N°02- septembre 2001**

**Clin d'Œil**, journal bimestriel gratuit de l'association **Peut-être...**

**Comité de rédaction :**  
 Rédacteur en chef: Michel Bétrancourt - Directrice de la publication, rédactrice: Annette Durieux - Maquettiste, RdC adjoint: Erwan Dupeux-Maire - Secrétaire de rédaction, rédacteur: Soeren Dupeux-Maire - Rédacteurs: Valérie Antimes, Cathy Antimes, Catherine Vacher, Mathieu Durieux, Rudy Béguin

**"Peut-être..." -Clin d'Œil- 4, rue Camille Moureau à Villaines e-mail : [peutetre@free.fr](mailto:peutetre@free.fr)**

Commission paritaire en cours.  
 Imprimerie: IDG, 4 rue d'Oran, Paris XIX<sup>e</sup>

INSTALLATIONS INDUSTRIE  
 BATIMENT DEVIS GRATUITS DEPANNAGE  
 MAINTENANCE RENOVATION

**MONTFORT Charles**

**ENTREPRISE D'ELECTRICITE**

17, rue de Villiers le sec 95 570 Villaines sous Bois

Tel/fax : 01.34.09.06.28 GSM : 06.07.41.72.62 Mail : Ent.Montfort@wanadoo.fr

**Jean-Louis coiffure**

coiffure mixte  
 33, rue Mirville  
 95270 Belloy-en-France

Tel:01.30.35.75.35